



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 23 septembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 16 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de Mme Laïla MEILLAUD, 1<sup>ère</sup> adjointe.

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, Mme Leslie DAVID, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Françoise LUNEAU, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à Mme Laïla MEILLAUD, Mme Manon DEQUAIRE a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY, M. Marien DUFOURD a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, M. François RUDEL a donné pouvoir à Mme Françoise LUNEAU.

Absents excusés : MM. Pascal BOITEL, René LEMERLE,

Absents : Mme Sandra AUJOL, Mme Lydie ROBERT.

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

### 2022-49 : ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE A 2154 - SECTEUR DALLET A M. Gérard ESCOT et ses enfants

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022-27 du 14 avril 2022,

M. le Maire expose au conseil municipal que, dans le cadre de l'aménagement des bords d'Allier sur le secteur de Dallet, la commune a la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée A 2154 (1649 m<sup>2</sup>) à M. Gérard ESCOT et ses enfants,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée A 2154, d'une superficie de 1649 m<sup>2</sup>, secteur de Dallet à :

- \* M. Gérard ESCOT, né le 14/03/1955, domicilié 35 rue de Blanzat à Cébazat (Puy de Dôme)
- \* M. Harold ESCOT, son fils, né le 12/05/1987, domicilié 25 rue de Blanzat 63118 Cébazat (Puy de Dôme)
- \* M. John ESCOT, son fils, né le 17/04/1989, domicilié 35 rue de Blanzat 63118 Cébazat (Puy de Dôme)
- \* Mme Estelle ESCOT, sa fille, née le 03/11/1994, domiciliée 35 rue de Blanzat 63118 Cébazat (Puy de Dôme).

Au prix de 1 € le m<sup>2</sup>, les frais d'acte notarié étant pris en charge par la commune.

- DESIGNER Me Sophie BARRE-ANTOINE, notaire, 15 place Charles de Gaulle 63370 Lempdes pour cette acquisition,

- AUTORISE M. le Maire ou en cas d'indisponibilité, un ou une adjoint(e) à signer l'acte authentique et tous documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 26 septembre 2022,

Certifiée transmise en Préfecture, le 26 septembre 2022

Le Maire

Jean DELAUGERRE